

Plan de protection COVID

Mise à jour : 1^{er} mars 2021

Masques

Le Comité et la Maison de quartier fourni au personnel des masques chirurgicaux (durée d'utilisation : 4 heures) ainsi que des masques FFP2 (durée d'utilisation : 8 heures).

Il est déconseillé de porter des masques en tissu, sauf si les masques chirurgicaux sont mal tolérés.

Accueil libre enfants

- 1) **Pour les enfants** : collecte obligatoire et systématique des données personnelles au moyen des listes de présence devant les portes de l'espace enfants. Dans le cas où l'enfant n'est pas inscrit, un parent doit obligatoirement remplir le formulaire de renseignements personnels pour qu'il puisse être admis.

Pour les adultes et les plus de 12 ans : le masque est obligatoire en tout temps.

Une liste journalière distincte collecte systématiquement les données personnelles de tous les adultes amenés à intervenir pendant l'accueil libre (animateurs, moniteurs, stagiaires, intervenants, parents). Si possible, utiliser le QR code et l'application d'Infomaniak Safe Tracing.

Les données seront détruites après 14 jours.

- 2) Lavage de main régulier obligatoire pour les enfants : chaque fois que l'enfant entre dans la salle, avant et après le goûter et au départ de l'enfant.
Désinfection ou lavage de mains régulier également pour tous les membres de l'équipe d'animation.
- 3) Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'espace enfants. Les éventuelles discussions se font à l'extérieur, en respectant la distance physique, **en gardant le masque.**
- 4) Les membres de l'équipe d'animation doivent respecter entre eux la distance physique d'1m50. **Le port du masque est obligatoire en tout temps.**
- 5) Goûter : les enfants ne participent pas à sa conception, sauf si le goûter est cuit au four. La distribution est effectuée par l'équipe d'animation, pas de self-service.
- 6) A la fin des activités, les surfaces et certains jeux et matériel sont désinfectés.
- 7) L'entreprise de nettoyage intervient chaque matin. Les poignées de portes et les WC sont ainsi désinfectés quotidiennement.
- 8) L'Espace est aéré pendant 5 à 10 minutes avant et après les activités d'accueil.

Mercredis aérés

- 1) **Pour les enfants** : collecte obligatoire et systématique des données personnelles au moyen des listes de présence à l'entrée de la Villa Marignac.

- 2) **Pour les adultes : le port du masque est obligatoire en tout temps.**

Une liste des enfants inscrits et de leurs parents est tenue chaque mercredi. Une liste journalière distincte collecte systématiquement les données personnelles de tous les adultes amenés à intervenir ou à entrer dans la maison pendant la journée (locataire, livreurs, intervenants, ouvriers, autres parents). Si possible, utiliser le QR code et l'application d'Infomaniak Safe Tracing.

Les données seront détruites après 14 jours.

- 3) Les parents sont autorisés à entrer **en portant le masque**, après s'être désinfecté les mains, uniquement dans le hall d'entrée de la Villa Marignac pour régler les questions administratives. Les parents des jeunes enfants peuvent exceptionnellement les accompagner jusqu'au vestiaire, après désinfection des mains.
- 4) Lavage de main régulier obligatoire pour les enfants. Au minimum à l'arrivée, avant le repas et dans la mesure du possible au départ de l'enfant.
Désinfection ou lavage de mains régulier également pour tous les membres de l'équipe d'animation.
- 5) Les membres de l'équipe d'animation doivent respecter entre eux une distance physique d'**1m50**. **Le port du masque est obligatoire en tout temps**. Idem pour la distance entre adultes et enfants.
- 6) Les enfants ne sont pas tenus de respecter les distances de sécurité entre eux.
- 7) Cuisine et repas :
 - La personne chargée de la préparation du repas de midi travaillera avec les portes fermées et avec le masque.
 - La.le cuisinier.e nettoie systématiquement des surfaces.
 - Aucun enfant ne doit rentrer dans la cuisine.
 - Les menus choisis doivent être faciles à servir.
 - Après le repas de midi, les enfants les enfants déposent leurs vaisselles dans des caisses mises à disposition.
 - La.le cuisinier.e récupère et nettoie la vaisselle après le repas
 - Les repas, petit-déjeuners et goûter sont servis par l'équipe d'animation. **Pas de self-service.**
 - Les moniteurs qui sont au service doivent avoir les mains propres et désinfectées. Idem lors de la préparation du petit-déjeuner.
 - Concernant la table des adultes, il peut y avoir un maximum 4 membres de l'équipe d'animation à la fois à table lors des repas, organisé sur deux tournus. Pendant qu'une partie de l'équipe sert le repas, l'autre mange et vice versa.
 - La salle de la véranda doit être aérée avant et après le repas.
- 8) Les surfaces (tables de la véranda et du hall d'entrée) sont désinfectées après chaque activité.
- 9) A la fin des activités, les surfaces et certains jeux et matériel sont désinfectés.
- 10) Les poignées de portes et les toilettes sont désinfectées le mardi soir et le jeudi matin par l'agent d'entretien. En outre, l'animateur.trice désinfecte le tout avant l'arrivée des enfants le mercredi matin.
- 11) Les espaces sont aérés durant 5 à 10 minutes en arrivant le matin à la mi-journée et en fin de journée.

Accueil libre ados

Concernant les activités à l'intérieur de l'Espace ados :

Afin de garantir la distance physique, le nombre de jeunes pouvant être accueilli dans l'Espace ados est limité à 26.

Pour les ados : au début de l'accueil, l'accès se fait uniquement par l'entrée via le couloir. Chaque jeune qui souhaite pénétrer dans l'Espace ados devra :

- a. se désinfecter les mains
- b. inscrire son nom, prénom, numéro de téléphone ou email sur la liste journalière de collecte des données mise à disposition aux entrées de l'Espace ados. Si possible, utiliser le QR code et l'application d'Infomaniak Safe Tracing.

Les données seront détruites après 14 jours.

1) Pour les adultes : le port du masque est obligatoire en tout temps

Une liste journalière distincte collecte systématiquement les données personnelles de tous les adultes amenés à intervenir pendant l'accueil libre (animateurs, moniteurs, stagiaires, intervenants, parents). *Celles-ci seront le cas échéant détruites après 14 jours.*

- 2) Désinfection ou lavage de mains obligatoire : du gel hydroalcoolique est mis à disposition aux entrées de l'Espace ados. L'équipe d'animation et les jeunes se désinfectent ou se lavent les mains régulièrement.
- 3) **Le port du masque est obligatoire en tout temps pour les jeunes présent.e.s dans l'espace ados.**
- 4) **L'ensemble des membres de l'équipe d'animation porte le masque en permanence.**
- 5) **Goûter** : deux jeunes au maximum peuvent participer à la conception du goûter, avec masques et gants. Ils sont encadrés par un adulte. Le mode de distribution doit être adapté. Elle est effectuée par l'équipe d'animation, pas de self-service.
- 6) **Repas** : les repas sont limités à 15 jeunes. La distance physique d'1m50 doit être respectée à table. Deux jeunes au maximum peuvent participer à la conception du repas, avec masques et gants. Ils sont encadrés par un adulte. Le mode de distribution doit être adapté. Elle est effectuée par l'équipe d'animation, pas de self-service.
- 7) **En cas de prêt de ballons ou de matériel** qui sortiraient de l'Espace ados, les personnes qui ont participé à l'activité doivent se désinfecter les mains en revenant dans le local. Le ballon sera désinfecté à son retour.
- 8) A la fin des activités, les surfaces, l'ordinateur et les jeux utilisés sont désinfectés.
- 9) Les poignées de portes et les toilettes sont désinfectées chaque matin par l'entreprise de nettoyage.
- 10) L'Espace est aéré pendant 5 à 10 minutes avant et après les activités d'accueil.

Concernant les activités à l'extérieur : les sports dits de contact sont possibles avec des jeunes nés en 2001 et après sans limite de nombre. Toutefois, les adultes doivent porter le masque. En tout temps.

Les activités et sorties peuvent être organisées dans les pratiques usuelles, sous réserve d'une limite portée à 15 participant.e.s, encadrant.e.s compris.e.s, pour les 12 à 17 ans (nés en 2001 ou après). Les sorties sont limitées à 15 participant.e.s, encadrant.e.s inclus.e.s.

Accueil tout public, espace bureaux, salles Ourses

Jauge pour ces espaces, hors encadrement des professionnels de la Mq : maximum 5 personnes par salles, enfants compris.

- 1) Désinfection ou lavage de mains obligatoire : du gel hydroalcoolique est mis à disposition aux entrées de l'accueil tout public, de l'espace bureaux et des salles Ourses.
- 2) Collecte systématique des données personnelles : chaque personne souhaitant pénétrer dans ces espaces devra inscrire son nom, prénom, numéro de téléphone ou email sur les listes de collectes de données mis à disposition aux entrées de ces espaces. Si possible, utiliser le QR code et l'application d'Infomaniak Safe Tracing.
- 3) **Le masque est obligatoire pour les personnes de plus de 12 ans** (sauf pour la personne se trouvant derrière le panneau en plexiglas de l'accueil tout public). La distance d'1m50 doit être respectée.
- 4) A la fin de l'accueil et des activités dans ces espaces, les surfaces sont désinfectées.
- 5) Les poignées de portes et les toilettes sont désinfectées chaque matin par l'entreprise de nettoyage.
- 6) Les espaces sont aérés pendant 5 à 10 minutes avant et après utilisation.

Mise à disposition de salle

Mise à disposition régulière (cours et ateliers, etc.)

Les cours, ateliers et les utilisations régulières assimilées sont maintenus aux conditions suivantes :

Sont autorisés les cours et ateliers réguliers organisés par des intervenant-es, engagés ou non par la Mq, à l'exception des chorales et sous réserve des éléments suivants :

- Selon les normes usuelles pour les enfants et adolescents nés en 2001 ou après (20 ans ou moins).
- Un maximum de 5 participant.e.s dès 20 ans est admis.

Les professeurs des cours et ateliers sont tenu.e.s de respecter et faire respecter le plan de protection décrit dans l'avenant COVID-19 **datant du 3 novembre 2020**. Le signataire du contrat de mise à disposition et de son avenant est responsable de vérifier l'application des directives.

Mise à disposition ponctuelle

Les mises à disposition ponctuelles sont pour l'instant suspendues.

Salle la Plage, Ferme Marignac, Véranda de la Villa Marignac

Les manifestations publiques et privées sont pour l'heure limitées à 5 personnes. Ces espaces ne seront pas loués jusqu'à nouvel ordre.

Pour toutes questions, commentaires ou précisions, prière de s'adresser à Christophe Henchoz, animateur à la Maison de quartier Sous l'Etoile.

Pour le Comité et l'équipe d'animation de la Maison de quartier,

Marie-Louise Schneeberger, Présidente

Christophe Henchoz, animateur
christophe.henchoz@fase.ch
078 757 41 01